



MAIRIE DE SAINT-GERVAIS LES BAINS

74170 - HAUTE-SAVOIE

N°52/2026

ARRETE MUNICIPAL
PORTANT MODIFICATION DU TARIF DES CARTES VTT
PAYS DU MONT BLANC

Le Maire de la Commune de Saint-Gervais-les-Bains,

VU la délibération du Conseil Municipal n°2026/097 du 22 mars 2026 relative aux délégations de certaines attributions du Conseil Municipal au Maire ;

VU l'arrêté n°06/2024 du 19/03/2024 portant modification des tarifs des cartes randonnées et VTT des Pays du Mont-Blanc ;

ARRETE

Article 1 : Le tarif suivant est modifié :

<i>Désignation</i>	<i>Tarif Par personne</i>
<i>Carte VTT Pays du Mont-Blanc :</i>	<i>6.00 €</i>

Article 2 : Monsieur Le Maire de la Commune de Saint Gervais les Bains et Madame la Comptable Publique sont chargés chacun, en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Gervais-les-Bains, le 19 juin 2026


Le Maire,
Jean Marc PEILLEX

Mis en ligne le 26-06-26

Télétransmis en Sous-Préfecture le 26-06-26

HÔTEL DE VILLE - 50 AVENUE DU MONT D'ARBOIS - 74170 SAINT-GERVAIS LES BAINS - FRANCE

T+33(0)4 50 47 75 66 - F+33(0)4 50 47 75 73 - www.saintgervais.com - mairie@saintgervais.com

Bureau d'Etat Civil du Fayet - 49 rue de la Poste - T+33 (0)4 50 78 27 69 - F+33 (0)4 50 47 51 64

Bureau d'Etat Civil de Saint-Nicolas - T+33 (0)4 50 93 20 63 - F+33 (0)4 50 93 24 33